

COMMUNIQUE

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II
Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF N° 06-2021 du 10 février 2021

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée « **Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II** » aura lieu à partir du **17 mars 2021**.

« **Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Durée :	10 ans à compter de sa date de constitution, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune
Visa :	Visa n°21-1054 du 15 mars 2021
Objet Social :	La participation, pour le compte de porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat telles que prévues par l'article 22 bis (nouveau) du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.
Législation applicable :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Montant du fonds :	50 000 000 dinars divisé en 5 000 parts de 10 000 dinars chacune
Date d'agrément :	10 février 2021
Promoteurs :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa et Al Baraka Bank
Gestionnaire :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa
Dépositaire :	Al Baraka Bank
Distributeur :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa

Pour plus d'informations sur le FCPR « Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 15 mars 2021, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.